

Contrat de Saillie 2026
JOLLY JUMPER LAROQUECH



Etalon Plein Papier Paint Horse
 Buskin sooty (isabelle fumé) avec 1 œil bleu
 Ee Aa CR/n TO/TO
 APHA n° 1 093 395 / Sire n° 600 499 48R
Négatif 6 panels :
 LWO, PSSM1, HYPP, GBED, HERDA, MH
 Facebook *Jolly Jumper Laroquech*



TARIF SAILLIE

Saison de monte 2026

- 550 € TTC en PP
- 450 € TTC en DSA
- 350 € TTC en OC

BREEDING PROMO

Jusqu'à la St Valentin

- 500 € TTC en PP
- 400 € TTC en DSA
- 300 € TTC en OC

REDUCTION SUR SAILLIE

Hors Breeding Promo

- 50 € Plusieurs juments d'un même propriétaire durant la même saison ou fidélité rejour sur plusieurs saisons

Ce contrat doit être signé et renvoyé par la poste au propriétaire de l'étalon accompagné d'un chèque de réservation de 50 % encaissé à réception, et d'un chèque correspondant au solde de la saillie encaissé à l'arrivée de la jument. Il est possible de renvoyer le contrat signé par mail et de régler réservation et solde par virement. La pension se règle le jour du départ par virement immédiat, chèque ou espèce.

○ **Saillie à l'élevage**

*Mme Agai Catherine 06 20 02 26 89
 23 route de Moureuille 03330 Echassières
 agai.catherine@gmail.com Elevage Sybel & Grins
 IBAN : FR76 1871 5002 0004 1139 5490 681*

Monte naturelle en main ou en liberté

Tests obligatoires : métrite, artérite, anémie de moins de 3 mois.

Insémination IAR : tests inutiles mais frais techniques à prévoir.

Tarif journalier : 5 € jument seule / 6 € suitée.

○ **Avril à Juin 2026**

*Centre MB Sjabble
 Domaine de la Demoiselle
 11400 St Papoul dans l'Aude
 06 28 03 80 56 Mélanie Rizzy*

Insemination IAF + IAR

Tests inutiles mais frais techniques à prévoir.

Tarif pension : contacter le centre.

Visitez leur site internet et facebook

Jument à la Saillie



Nom & Prénom du Propriétaire

Portable :

Adresse :

Email :



Nom de la Jument

Race :

n° Sire :

* n° si PP :

Saillie



- PP Paint Horse *
- PP Quarter Horse *
- PP Aztèque Américain
- DSA
- OC

- IAF ou IAR
 - Monte naturelle
- Dates : arrivée / départ :
- -

Dernier saut de l'étalon :

Résultat échographie :

- Pleine
- Vide / Report ?

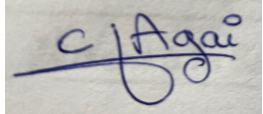
Arrivée et départ de la jument

- Informer le propriétaire de l'étalon du jour d'arrivée de la jument de la date du dernier saut de l'étalon, et lui adresser l'attestation vétérinaire du résultat de l'échographie valant pour report.
- Remettre le Carnet Sire de la jument qui doit être défermée des postérieurs, à jour de ses vaccinations Grippe Tétanos (Rhino), vermifugée, et garantie exempte de maladies contagieuses par son propriétaire. Joindre copie RC pour la jument / le poulain (+ copie si Assurance mortalité).
- Tests sanitaires et échographies peuvent être réalisés sur place par une vétérinaire qualifiée.
- En cas d'urgence grave (ex : colique) le propriétaire donne tout pouvoir à l'éta lonnier pour faire intervenir sans tarder un vétérinaire, prodiguer des soins et s'engage à en honorer tous les frais.
- La jument est hébergée en prairie avec sel et complément foin si besoin (grand box disponible).

GARANTIES

- La saillie est remboursée si l'étalon est dans l'impossibilité d'effectuer la saillie.
- Elle n'est pas remboursée mais reportée gratuitement la saison suivante à l'élevage si la jument reste vide, si elle avorte, si le poulain décède dans les 48h après naissance (sous condition d'en informer le propriétaire et de fournir le résultat de l'échographie / une attestation vétérinaire).
- Pour le report de saillie la jument doit être vaccinée contre la Rhino (voir annexe vaccinations *)
- Il n'y a pas de remboursement si la jument n'est pas présentée à l'étalon mis à disposition en fonction des réservations. Un changement de jument est accepté l'année en cours ou la suivante.
- Le solde de la saillie est remboursé si l'étalon ne peut assurer le report de saillie la saison suivante.

SIGNATURES

Les parties reconnaissent avoir pris connaissance du présent contrat et en accepter l'ensemble des conditions. Fait en double exemplaire le 2026	Propriétaire de l'étalon 	Propriétaire de la jument
---	--	---------------------------

Couleur des Poulains ?

Jolly Jumper est Hétérozygote sur l'Extension (Ee) et sur l'Agouti (Aa), il permet donc de transmettre les trois couleurs de base : noir, bai et alezan. Son gène crème (CR/n) permet d'obtenir les couleurs diluées : smocky black, isabelle et palomino. TO/TO signifie qu'il est homozygote Tobiano, un gène pie permettant d'avoir 100% de chance d'avoir un poulain pie ! Et il peut transmettre son œil bleu et son gène sooty ☺ ! Si vous connaissez-vous la robe / génétique de votre jument, devinez avec moi les robes possibles de votre futur poulain ☺ !

Annexe Assurances

L'éta lonnier assure la réalisation de la prestation technique (saillie) et la sécurité de la jument pendant ces opérations avec sa Responsabilité Civile concernant l'étalon. Conseil est donné à tout propriétaire de contracter au minima une assurance à Responsabilité Civile pour sa jument, et au mieux en plus une assurance mortalité couvrant l'ensemble de ces risques. L'éta lonnier décline toute responsabilités en cas de maladies, blessures, accidents, décès de la jument durant la période de pension de la jument chez l'éta lonnier et le propriétaire de la jument s'engage à renoncer à tout recours contre l'éta lonnier.

Annexe Vaccinations *

Au vu des risques de Rhinopneumonie, toute jument mise à la reproduction devrait être vaccinée contre EHV-1&4 (Herpès Virus Equin). Ce vaccin diminue l'incidence des avortements survenant au 3^{ème} mois de la gestation provoqués par l'infection virale EHV-1. Et la naissance d'un poulain faible qui meurt après quelques jours, ou qu'il faut euthanasier.